

## Initiative populaire

## Le texte sur la spéculation des denrées à nouveau giflé

**Dernier coup des Jeunes socialistes, l'initiative contre la spéculation alimentaire risque de se passer de l'aval du parlement**

Erwan Le Bec Berne

Bien vu, mais non. Le Conseil des Etats recommande à son tour le rejet de l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires» de la Jeunesse socialiste suisse (JS). Par 32 voix contre 10, la Chambre rejoint le Conseil fédéral qui avait également choisi le non, sans contre-projet. L'avenir du texte, qui vise à limiter la valse des prix des matières premières sur les cours boursiers, s'avère de plus en plus difficile. Les Jeunes socialistes ne désarment toutefois pas, officiellement. «Nos chances sont intactes, assure leur président, Fabian Molina. Il sera difficile de défendre devant le peuple la spéculation sur la nourriture de millions de personnes.»

**Pas d'influence**

Jusqu'ici, la Coupole ne l'a pas entendu de cette oreille. «Ce commerce contribue aussi à amener les biens alimentaires à destination. Et, dans ce marché, l'initiative n'aurait aucune influence», a nuancé Johann Schneider-Ammann. Selon le Conseil fédéral, c'est surtout la météo qui a fait exploser le prix du blé entre 2007 et 2008, période qui a stimulé le lancement de l'initiative. Les marchés ont aussi joué un rôle, mais dans une moindre mesure.

«La Suisse a une responsabilité morale: un enfant meurt de faim toutes les cinq secondes.» Christian Levrat (PS/FR) a défendu en vain l'initiative de la jeunesse du



Les Etats, ici Géraldine Savary (PS/VD) et Christian Levrat (PS/FR), ont refusé le texte des Jeunes socialistes. KEYSTONE

«La Suisse a une responsabilité morale: un enfant meurt de faim toutes les 5 secondes»

Christian Levrat (PS/FR)

parti. «Et les quatre grandes entreprises de trading sont présentes en Suisse romande.»

**Effets directs**

Le combat des Jeunes socialistes n'aura toutefois pas été sans effet auprès de la Chambre du peuple. «Nous ne sommes pas insensibles au problème, nous l'avons pris sous l'angle financier», note Dominique de Buman (PDC/FR). Le Conseil national a accepté à une

voix près, celle du président Stéphane Rossini (PS/VS), la possibilité de fixer des «limites de position» dans la loi sur les infrastructures des marchés financiers: soit fixer un plafond du nombre de contrats aux traders pendant un temps donné. Une façon de «limiter les cas les plus flagrants», note Christian Levrat.

Un pas qui n'interdit toutefois pas les échanges boursiers rapides, jugés responsables de faire monter les prix du blé ou du maïs, note, insatisfait, Fabian Molina. «Ce point ne touche pas spécifiquement les biens alimentaires. Et en comparaison du cadre légal européen ou américain, ce n'est pas grand-chose.»

Au-delà des chances réelles de l'initiative, qui n'est pas attendue dans les urnes avant 2016, les Jeunes socialistes auront réussi le tour de force de sortir du spectre «clas-

sique» des initiatives du parti. En dehors des ONG, le milieu paysan serait même favorable à l'idée, bien qu'elle passe dans le même canal que l'initiative de l'Union suisse des paysans «Pour la sécurité alimentaire».

«Nous ne sommes pas dans le même setting que pour l'initiative 1:12, reprend Fabian Molina. Le but n'est pas de changer le système économique suisse, mais d'intervenir sur un domaine spécifique.» Au sein du parti, on relève que le sujet est toutefois suffisamment globalisant pour toucher d'autres votants. Ceux par exemple qui ne se sentent plus concernés par les initiatives à répétition des socialistes sur les «inégalités», dont la dernière a échoué dans les urnes pas plus tard que dimanche passé. L'enfant terrible de la gauche pourrait bien avoir trouvé un nouveau trend.

## Les paysans échouent face au Cassis de Dijon

**Les Etats refusent d'enterrer le Cassis de Dijon, sonnante le glas de l'initiative de Jacques Bourgeois**

Les denrées alimentaires européennes devraient continuer de bénéficier du régime des importations facilitées en Suisse. Le Conseil des Etats a refusé mercredi de les exclure du principe du Cassis de Dijon. Bien que le National doive se prononcer à nouveau, il est très improbable que la situation se renverse: la Chambre des cantons a pris sa décision par une large majorité de 28 voix contre 16. Depuis le 1er juin 2010, les marchandises commercialisées dans l'UE peuvent être vendues sans autre contrôle en Suisse, en vertu du régime du Cassis de Dijon. Pour les denrées alimentaires qui ne satisfont pas aux prescriptions suisses, une autorisation est nécessaire.

Majoritaires aux Etats, les tenants du principe du Cassis de Dijon estiment qu'il s'agit d'un instrument important pour lutter

contre le niveau élevé des prix en Suisse, et ce encore plus depuis l'abandon du cours plancher de l'euro. A l'inverse, le protectionnisme augmente les prix. Ce serait une erreur que de supprimer des états suisses les produits d'entrée de gamme de l'UE et de favoriser ainsi le tourisme des achats, qui pèse 11 milliards de francs, selon Karin Keller-Sutter (PLR/SG).

Pour les opposants, la commercialisation des denrées alimentaires sans contrôle en Suisse a eu un impact négatif sur l'excellence des normes de qualité helvétiques, affirmant les milieux de l'agroalimentaire. Le projet de révision est d'ailleurs issu d'une initiative du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR/FR), directeur de l'Union suisse des paysans. Les opposants se retrouvent cependant dans tous les camps politiques: «La diminution promise des prix n'a pas eu lieu, mais la baisse de qualité oui», a souligné Géraldine Savary (PS/VD). «Il faudrait renoncer complètement au dispositif», a plaidé Luc Recordon (Verts/VD). En vain. **L.MT./ATS**

## La mouche suzukii dans la ligne de mire de Berne

**Berne va augmenter les moyens pour renforcer la recherche sur le parasite de 2,5 millions de francs**

Les moyens financiers devraient augmenter de 2,5 millions de francs sur cinq ans pour renforcer la recherche sur la *Drosophila suzukii*, un parasite qui s'attaque surtout aux fruits et aux baies. Le Conseil des Etats a adopté tacitement mercredi une motion du National en ce sens.

Depuis 2011, on assiste à une extension de la population de la mouche suzukii et les dégâts devraient se poursuivre, a fait valoir Géraldine Savary (PS/VD) au nom de la commission. Les insecticides disponibles à l'heure actuelle sont

peu efficaces et risquent d'entraîner une résistance chez la drosophile. Il faut donc multiplier les efforts.

La station fédérale de recherche Agroscope a mis en place en avril des nouvelles stratégies de lutte: diminution du temps entre les récoltes de trois à deux jours, délai raccourci entre la collecte et la consommation, pièges de surveillance à base de liquide dès le printemps. Les fruits peuvent être traités chimiquement pendant au maximum sept jours.

La drosophile du cerisier, allée à une météo exécrable, a fait des ravages dans les vignes l'an dernier. Les vendanges ont produit 9 millions de litres de moins que la moyenne des cinq années précédentes. **ATS**

PUBLICITÉ

## CONCOURS

## Gagnez un séjour à Zermatt et assistez au spectacle en plein air «The Matterhorn Story»

Cette pièce retrace les moments passionnants, dramatiques et exceptionnels qui ont marqué la première ascension du Cervin en nous immergeant dans l'atmosphère qui régnait à Zermatt en 1865 !

Ce prix valable pour 2 personnes comprend :

- Nuitées : séjour de 2 nuits à Zermatt + petit-déjeuner compris
- Spectacle en plein air : 2 billets pour assister au spectacle en plein air «The Matterhorn Story», théâtre en plein air présenté sur le Riffelberg à 2'600m.

Validité de l'offre : samedi 29 août 2015



**PAR SMS** (Fr. 1.50/sms)  
Tapez **TDG CODE59**  
Envoyez le message au numéro **8000**



**PAR TELEPHONE**  
(Fr. 1.50 l'appel depuis une ligne fixe)  
**0901 02 00 00**  
Code 59



**PAR INTERNET**  
Rendez-vous sur : [www.tdg.ch/concours](http://www.tdg.ch/concours)

**Délai de participation : dimanche 21 juin à 23h.**  
Conditions sous [www.tdg.ch/concours](http://www.tdg.ch/concours)

**Tribune de Genève**